



AQDR

Ahuntsic-Saint-Laurent

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



3 \$

LA PAROLE DES AÎNÉS

CRISE DU LOGEMENT

Édition de juin 2024

Vers une société pour tous les âges

SOMMAIRE

- P.3 **Mot du président**
par Jean-Paul Lahaie
- P.5 **Quatre recommandations de la Coalition pour la dignité des aînés**
par Nadia M. Kapinga
- P.7 **Ensemble Montréal réclame de meilleurs services de transport collectif pour les aînés**
par Guillaume Pelletier
- P.9 **Le transport en commun gratuit pour les 65 ans et plus, une bonne idée!**
par André Gravel
- P.11 **ATD QUART MONDE: « Heureuse de ne pas payer ma passe de bus »**
par Carole
- P.12 **Négliger de déneiger les arrêts d'autobus**
par Hélène Robillard-Frayne
- P.14 **Février, mois de l'histoire des Noirs**
par Nadia M. Kapinga
- P.16 **Reconnaissance des bénévoles de Bordeaux-Cartierville**
par Nadia M. Kapinga
- P.17 **Superbe concert à l'AQDR Ahuntsic-Saint-Laurent**
par Hélène Robillard-Frayne
- P.18 **Éclipse solaire en 2024**
par Nadia M. Kapinga
- P.19 **Les droits des grands-parents**
par Osvaldo Nuñez
- P.20 **Bon anniversaire à l'aut'journal**
par Osvaldo Nuñez
- P.21 **Activités**
- P.23 **Calendrier des activités printemps-automne**



La Parole des aînés est publiée et distribuée électroniquement à nos quelque 1 500 membres d'Ahunstic Saint-Laurent, aux intervenants gouvernementaux et sociaux ainsi qu'à ses partenaires.

Éditeur: AQDR-ASTL

Périodicité: semestrielle

Comité de rédaction:

Boucherrab Malika, secrétaire-comptable
Kapinga Nadia M., coordonnatrice
Lahaie Jean-Paul, président
Marquis François, vice-président et réviseur des textes

Dans le but de faciliter la lecture pour nos membres retraités, nous avons utilisé un corps de caractère le plus gros possible dans les circonstances. Cela a un impact sur la mise en pages, mais nous le faisons dans le but d'accommoder le plus de lecteurs et lectrices possible.

Le conseil d'administration de l'AQDR-ASTL n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées dans les textes de ses collaborateurs.

Financement: SACAIS

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2816-9735 (imprimé)
ISSN 2816-9743 (en ligne)

Coordonnées:

12225, rue Grenet, bureau 3512
Montréal, Québec H4J 2N7
514 332 8222
aqdr.astl@gmail.com
www.aqdr-astl.org

MOT DU PRÉSIDENT



Chers membres,

Ahuntsic – Cartierville et Saint-Laurent vont vivre un premier juillet qui ne sera pas la « fête du déménagement », car il n'y aura rien de réjouissant dans cette pénurie de logements qui se profile devant nous. Des centaines de nos concitoyennes et concitoyens ne trouveront pas un logement adéquat pour se loger. La crise sera encore plus aiguë pour les aînés, car des appartements disponibles pour combler leurs besoins sont encore plus rares.

L'AQDR dénonce depuis longtemps l'absence de politiques cohérentes en matière de logement. Le Mammouth est maintenant à nos portes. Ce sont les organismes communautaires qui en auront plein les bras des demandes d'aide sans des ressources monétaires et de main d'œuvre supplémentaires. Où sont les logements sociaux tant réclamés depuis des années?

L'inflation, cette boucle infernale, contribue à l'augmentation du prix des loyers et des coûts de construction. C'est un mécanisme impossible à arrêter tant que la demande est plus forte que l'offre. Pour des raisons idéologiques, on a décidé de surpeupler le Québec, de saturer sa capacité d'accueil et conséquemment la possibilité d'intégrer tous ces nouveaux arrivants dans une société dont les services sociaux étaient déjà mis à mal par des années d'austérité.

Maintenant, on doit loger tout ce beau monde avant le 1er juillet et la panique est prise à tous les niveaux de gouvernement. La solution va frustrer les idéologues et les licornes sautillantes, mais on a pas le choix, nos capacités d'accueil sont dépassées.

L'opportunisme étant dans la nature de la plupart des êtres vivants, les propriétaires en profitent pour augmenter les loyers abusivement, et pour certains, en utilisant les « rénovictions » pour parvenir à leurs fins.

Pour se défendre contre les abus, le recours au Tribunal Administratif du Logement (TAL) est la solution ultime après des négociations avec le propriétaire. Le hic, c'est que c'est long et, par les temps qui courent, le TAL est super engorgé de demandes de fixation du prix du loyer.

L'AQDR défend vos droits

Je tiens à vous rappeler que notre Association a pour mission la défense des droits des personnes âgées. Évidemment, pour défendre ses droits, il faut les connaître. L'information est un volet important que notre section locale met de l'avant et nous avons des ressources nouvelles provenant du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement canadien pour informer nos aînés.

D'ici cet automne, à travers le projet

MOT DU PRÉSIDENT

protégeons les finances de nos aînés, nous aurons des ateliers et cafés-rencontres sur les finances des aînés, aussi sur le soutien informatique pour faire face au franchissement du fossé « informatisation » qui envahit la sphère publique comme la santé et les services bancaires et autres services gouvernementaux.

Merci de la confiance que vous avez envers l'AQDR et n'oubliez pas que nous avons une assemblée générale annuelle le 5 juin à

15h00 et nous vous recevons au 4C (Centre culturel et communautaire de Cartierville), avec un généreux goûter après l'assemblée.

Je vous souhaite un bel été chaud et ensoleillé et une joyeuse fête nationale du Québec.

Jean-Paul Lahaie



SOINS ET SERVICES À DOMICILE



QUATRE RECOMMANDATIONS DE LA COALITION POUR LA DIGNITÉ DES ÂNÉS

Le rendez-vous national sur le maintien à domicile organisé par la Coalition pour la dignité des aînés (CAD) a eu lieu le 8 mai dernier à l'hôtel Château Laurier, à Québec.

droit à un logement abordable et adapté, ainsi que des options de mobilité accessible comme étant indissociables de ce dernier.

Près de 160 participants, représentant plus de 100 associations issues de la société civile, des services publics et institutions d'enseignement et de recherche ont joint leurs voix afin de concrétiser le virage vers les soins et services à domicile pour aînés.



Faire des CLSC la porte d'entrée principale pour les personnes en besoin de soins et services à domicile

À l'issue de cette rencontre aussi diffusée en direct sur la page Facebook de la coalition, les participants ont formulé quatre actions à poser de manière prioritaire si le Québec veut réussir son virage vers les soins et services à domicile et relever les défis amenés par le vieillissement de sa population.

Des recommandations

Mettre en place une loi-cadre intersectorielle sur le maintien de l'autonomie

Adopter une loi-cadre intersectorielle sur le maintien de l'autonomie, inspirée de l'approche française. Elle fera de l'accès aux soins à domicile un droit et visera à réduire les barrières liées à celui-ci. Elle énoncera le

Pour mieux soutenir l'aidé comme l'aidant, les CLSC doivent favoriser une compréhension commune de la proche aidance et développer des pratiques innovantes d'intervention et de soutien auprès des personnes proches aidantes.

Au-delà des ressources informationnelles qu'il doit fournir sur les différents programmes et services disponibles, le CLSC, pourvu de ressources spécialisées adéquates et ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, doit être en mesure d'évaluer les besoins, d'offrir les soins ou de référer la personne au bon professionnel ou au bon prestataire de soins et services à domicile, que celui-ci soit issu du réseau public de santé et de services sociaux, d'entreprises d'économie sociale d'aide à domicile, d'organismes communautaires ou d'entreprises privées.

SOINS ET SERVICES À DOMICILE

Assurer une meilleure coordination territoriale au bénéfice des personnes âgées et de leurs proches

Accorder aux tables régionales de concertation des aînés un mandat élargi, accompagné des outils et du financement adéquat pour assurer une communication fluide et une coordination accrue entre les différents acteurs de l'écosystème du maintien à domicile, conforme à une volonté de décentralisation.

Renforcer la place des soins et services à domicile dans l'organisation du réseau public de santé et de services sociaux

Que la nouvelle agence Santé Québec ait une obligation de consultation et soit chargée d'appliquer les mesures de court comme de long terme, identifiées de concert avec le milieu, pour atteindre les cibles gouvernementales en matière de soins et services à domicile, notamment en vertu des recommandations de la Commissaire à la santé et au bien-être.

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement d'associations nationales de personnes âgées constituant un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement, en matière de revenus et de finance, de santé, d'hébergement, etc.



Elle regroupe six associations, parmi lesquelles l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

Nadia M. Kapinga, coordonnatrice

TRANSPORT COLLECTIF POUR LES AÎNÉS

ENSEMBLE MONTRÉAL RÉCLAME DE MEILLEURS SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF POUR LES AÎNÉS

Ensemble Montréal et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) ont tenu une conférence de presse le 6 mai dernier, au cours de laquelle ils ont réclamé de meilleurs services de transport en commun pour les personnes aînées. Ils demandent notamment une consultation publique sur les besoins de ces dernières en matière de mobilité et que la Société de transport de Montréal (STM) étende ses services de taxi collectif accessibles à l'ensemble de la population.

À Montréal, plus de 350 000 personnes sont âgées de 65 ans et plus. Sachant qu'elles sont plus susceptibles d'être aux prises avec un problème de mobilité réduite, et que près des deux tiers des 41 stations du métro n'ont pas d'ascenseur, l'accès au transport en commun peut leur être difficile.

Or, **les services de la STM par taxi collectif**, qui devraient entre autres aider les personnes aînées à se déplacer, sont assez limités. Ils ne comportent que quinze lignes, dont seulement trois sont réservées aux aînés (Pointe-Claire, Dorval et Île-des-Sœurs).

Ensemble Montréal demande donc à ce que ce service soit étendu afin de mieux desservir les quartiers plus éloignés. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que les navettes Or, un service qui était réservé aux personnes aînées, ne roulent plus depuis 2020, et qu'aucune annonce n'a été tenue quant à leur retour.

L'Opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal réitère par la même occasion sa demande pour

la création d'un « Conseil des aînés ».

Cette instance guiderait l'administration montréalaise quant aux besoins et aux enjeux vécus par cette tranche de la population, notamment en matière de mobilité.

Citations

«Les personnes aînées sont de plus en plus nombreuses à Montréal et elles ont des besoins particuliers. Leurs habitudes de vie sont différentes, leurs déplacements aussi, leurs trajets, leur facilité ou non à accéder au métro... Ce sont toutes des choses dont il faut tenir compte dans notre offre de services de transport en commun. Et ça commence par une bonification de services ciblés », a déclaré la mairesse de Montréal-Nord et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de transport en commun et mobilité, Christine Black.

«C'est bien beau d'avoir une passe de transport en commun gratuite, mais si on ne peut pas y accéder, à quoi ça sert ? La gratuité des transports en commun pour les personnes de 65 ans, ça répond aux besoins d'une partie de cette population, mais pas à toutes les personnes aînées.

Si nous voulons offrir une ville réellement accessible à tous, nous devons étendre les services de navettes Or et par taxi collectif, en attendant la tenue d'une consultation publique », a insisté Chantal Rossi,

TRANSPORT COLLECTIF POUR LES AÎNÉS

conseillère de la Ville à Montréal-Nord et porte-parole de l'Opposition officielle pour les personnes âgées.

« Le transport en commun contribue au vivre-ensemble au quotidien, permet aux aînés de faire des rencontres et d'établir des liens. Il faut connaître les besoins et privilégier des services à échelle humaine puisque l'accès au transport collectif est un maillon du tissu social, un service essentiel.

L'accessibilité du service pour les aînés doit être au cœur des priorités de la Ville de Montréal», a ajouté Pierre Lynch, président du conseil exécutif de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

Renseignements :
Guillaume Pelletier
Attaché de presse
Cabinet de l'Opposition officielle

PUBLICITÉ

Montréal

BONNE FÊTE NATIONALE

EMILIE THUILLIER
Mairesse d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville
emilie.thuillier@montreal.ca
514 872-2246

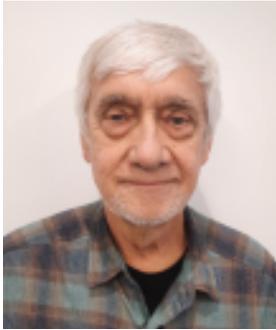
NATHALIE GOULET
Conseillère de la Ville
Ahuntsic
nathalie.goulet@montreal.ca
514 872-2246

JULIE ROY
Conseillère de la Ville
Saint-Sulpice
julie.roy4@montreal.ca
514 872-2246

JÉRÔME NORMAND
Conseiller de la Ville
Sault-au-Récollet
jerome.normand@montreal.ca
514 872-2246

555, rue Chabanel Ouest, Bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

TRANSPORT EN COMMUN



LE TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT POUR LES 65 ANS ET PLUS, UNE BONNE IDÉE !

Le bus Gouin 69 mène partout. Avec le bus 69, il est possible de se rendre au Centre culturel et communautaire de Cartierville (le 4C), au CLSC, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à la bibliothèque Ahuntsic. Le bus 69 nous donne accès au sud par le SRB Pie-IX, par Saint-Michel, par Saint-Laurent, . . . Le bus 69 nous amène à la station de métro Henri-Bourassa, qui nous ouvre le monde entier et même l'univers.

Et c'est gratuit pour nous les retraités depuis le 1er juillet 2023, il y a moins d'un an. Cette gratuité est très appréciée, près de la moitié de la population de 65 ans et plus possède maintenant sa carte OPUS et la fréquentation dans cette tranche d'âge a augmenté de 15 à 20 %, ce qui est considérable en si peu de temps.

Nous avons maintenant un meilleur accès aux loisirs, aux services de santé, aux commerces, à nos amis et à notre famille.

Plus de liberté et plus de possibilités pour nous et beaucoup d'avantages pour tous. Entre autres : une baisse du nombre de personnes âgées qui se promènent en auto diminue la circulation et par le fait même, la pollution.

Un nuage se pointe cependant à l'horizon

Le financement du transport en commun est problématique, il faut bien le reconnaître. Il manque plus de 500 millions \$ pour combler le budget d'opération du transport en commun dans la région de Montréal. Cette situation nous inquiète, car une baisse de la fréquence des autobus et du métro pourrait survenir et même le retrait de la gratuité.



Les personnes âgées qui voyagent surtout hors des périodes de pointe, combinent des places autrement vides, et limitent ainsi des frais supplémentaires pour la STM. Le retour au paiement des personnes âgées rapporterait peu pour combler le déficit et causerait de nombreux inconvénients pour elles.

Des solutions responsables et imaginatives doivent être trouvées pour assurer un transport en commun qui répond aux besoins de mobilité de la population ainsi qu'aux impératifs des changements climatiques. C'est possible ailleurs, dans d'autres villes et dans d'autres pays. C'est possible ici aussi, d'ailleurs Trajectoire-Québec et

TRANSPORT EN COMMUN

l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord proposent des mesures pour contrôler les coûts et assurer un financement adéquat.

Trajectoire Québec

<https://www.acefnord.org/>

Chose certaine, le gouvernement du Québec ne peut s'en laver les mains, il doit faire sa large part. Un transport en

commun efficace est nécessaire pour notre environnement et pour la qualité de vie des personnes âgées.

C'était une bonne idée d'instaurer la gratuité pour les personnes de 65 ans et plus.

C'en serait une très mauvaise de la retirer maintenant.

Plusieurs personnes âgées ont encore des dents pour sourire et aussi pour m . . .

André Gravel, membre du CA

PUBLICITÉ



*Bonne
Fête nationale !*

HAROUN BOUAZZI

Député de Maurice-Richard

1421 rue Fleury Est, Montréal

Tél. 514 387-6314

haroun.bouazzi.maur@assnat.qc.ca

TRANSPORT EN COMMUN

ATD QUART MONDE: « HEUREUSE DE NE PAS PAYER MA PASSE DE BUS! »

«C'est un combat à tous les jours de répondre à mes besoins. Premièrement, je dois faire attention à mon argent pour payer mon loyer. Ensuite, je dois payer mes deux comptes, Vidéotron et l'électricité. Finalement, je vais à l'épicerie faire un peu de commande. Arrivée à la fin du mois, je vais à la banque alimentaire : j'ai pas le choix !

Aujourd'hui, heureusement je ne paye plus ma passe d'autobus, parce que je viens d'avoir 65 ans. Je trouve ma force et mon énergie à la Jarnigoine (Centre d'alphabétisation pour apprendre à lire et écrire) et aussi mon amie Brigitte m'a donné un bon coup de pouce. Maintenant, j'ai l'énergie pour continuer mieux dans ma vie de tous les jours.

Quand j'étais à l'aide sociale, j'ai eu des problèmes d'argent. À tous les mois, j'empruntais de l'argent pour mieux manger. Je ne pouvais plus sortir de la maison pour faire des activités.

Pourtant, quand je travaillais, je jouais dans une équipe de quilles. J'aimais beaucoup l'atmosphère, le monde et mon équipe. Après, je ne pouvais plus aller aux quilles, ni aller au cinéma. Je ne pouvais pas aller voir mon amie, parce que je ne pouvais pas prendre l'autobus, par manque d'argent.

En 2023, j'ai reçu ma pension, je vis mieux. Aujourd'hui, je peux sortir un peu plus. Quand j'ai commencé le théâtre-forum au Quart Monde, j'ai pratiqué et j'ai joué l'injustice à l'aide sociale. Mon personnage était dur et injuste envers les autres, mais jouer était agréable. C'était la première fois que je jouais dans une pièce de théâtre et je recommencerais n'importe quand. J'ai adoré cela. Et j'ai réussi! »

ON PEUT DIRE :
Bravo AQDR-ASTL

Témoignage de Carole



La gratuité* pour les 65 ans et +

AQDR
Ahuntsic-Saint-Laurent
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PÉRETRAITÉES

OPUS Pour obtenir la gratuité, vous devez posséder une **carte OPUS avec photo**, une preuve de résidence, et la faire valider auprès d'un changeur dans le métro.

* Informations: <https://www.stm.info>

Un pari gagné pour l'AQDR-ASTL, initiatrice de la campagne sur la gratuité du transport en commun avec ses partenaires. Nous sommes reconnaissants envers la **Ville de Montréal** nous avoir accordé la gratuité dans les transports.

Supportez le travail de défense des droits collectifs des aîné-e-s et...

DEVENEZ MEMBRE DE L'AQDR-ASTL

12225 rue Grenet, # 3512, Cartierville
H4J 2N7, Tél.: 514-332-8222
Courriel: aqdr.astl@gmail.com

Vers une société pour tous les âges...



NÉGLIGER DE DÉNEIGER LES ARRÊTS D'AUTOBUS

Je suis une personne aînée, utilisatrice quotidienne de l'autobus. Je suis très reconnaissante de la nouvelle politique de transport en commun gratuit pour les personnes aînées de Montréal. Bien que je sois membre du CA de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées pour Ahuntsic-Saint-Laurent, j'écris cette lettre à titre personnel.

Il est inacceptable, dans une société évoluée et riche à certains égards comme la nôtre, que certains arrêts d'autobus ne soient pas déblayés en hiver. Aujourd'hui, même si je ne suis pas handicapée, je n'ai pas pu descendre à un arrêt d'autobus au centre-ville de Montréal parce qu'il y avait une plaque de glace vive, sans gravier ni sable, d'au moins un mètre carré. Je ne pouvais passer ni d'un côté ni de l'autre en descendant de l'autobus. Le chauffeur s'est rendu compte du défi auquel je faisais face et a gentiment offert de me laisser un peu plus loin.

Combien de personnes se casseront un membre et aboutiront dans des urgences déjà engorgées avant que la Ville et les arrondissements prennent les mesures nécessaires pour rendre les arrêts d'autobus plus sécuritaires en ce qui concerne le déneigement l'hiver ?



Lettre écrite par Hélène Robillard-Frayne, membre du CA
Publiée par Le Devoir, le 10 février 2024



À tous les membres de l'AQDR
Ahuntsic/Saint-Laurent, nous vous
souhaitons une belle fête nationale!

Bonne Saint-Jean 2024!



Marwah Rizqy
Députée de Saint-Laurent

514-747-4050

Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca
1500, rue Du Collège, bureau 405
Saint-Laurent (QC) H4L 5G6



André A. Morin
Député de l'Acadie

514-337-4278

Andre-A.Morin.ACAD@assnat.qc.ca
1600, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 540
Montréal (QC) H3M 3E2

Collection Assemblée nationale, Claude Mathieu photographe



FÉVRIER, MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Chaque mois de février, la population de tout le Canada participe aux activités et aux festivités du Mois de l'histoire des Noirs qui honorent l'héritage des personnes noires au Canada et de leurs communautés.

Le thème choisi pour célébrer ce mois en 2024 a été : « L'excellence des personnes noires : un patrimoine à célébrer; un avenir à construire ». Ce thème célèbre les riches contributions et réalisations passées et présentes des personnes noires au Canada, tout en aspirant à saisir de nouvelles opportunités pour l'avenir.

Ce thème s'aligne à la dixième année de la **Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine** et distingue les personnes d'ascendance africaine comme groupe dont les droits humains doivent être promus et protégés.



Peu importe où vous vous trouvez, toute la population canadienne est invitée à s'informer sur les communautés noires et sur les façons dont elles continuent de façonner le Canada.

Nadia M. Kapinga, coordonnatrice

Bonne fête nationale
du Québec
Happy Québec Day



**EMMANUELLA
LAMBROPOULOS**
Députée fédérale de / MP of Saint-Laurent
102 - 750 Boulevard Marcel-Laurin 514 335-6655
@mplambropoulos   

Bonne fête du Canada
Happy Canada Day



EMMANUELLA LAMBROPOULOS
Députée fédérale de / MP of Saint-Laurent
102 - 750 Boulevard Marcel-Laurin 514 335-6655
@mplambropoulos    

FÊTE DES BÉNÉVOLES



RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Plus d'une centaine de bénévoles de Bordeaux-Cartierville ont été fêtés au cours d'une soirée de reconnaissance, le vendredi 19 avril dernier, au Centre d'appui aux communautés immigrantes(CACI).

du quartier dont l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Ahuntsic-Saint-Laurent(AQDR-ASTL).



L'organisme de défense des droits des aînés a contribué à cette soirée par la présence de ses bénévoles et de ses employés ainsi que comme un des commanditaires. Des certificats de reconnaissance ont été remis aux bénévoles ainsi qu'aux organismes pour louer leurs efforts dans le développement du quartier. Cette fête a été marquée par la présence

Cette fête collective organisée par le Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville avait pour but de reconnaître l'implication des bénévoles et de leur rendre un vibrant hommage dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole 2024. Le CABBC compte sur ses bénévoles pour bâtir, jour après jour, une communauté solidaire dans le quartier.



Cette année, la Semaine de l'action bénévole a été célébrée du 14 au 20 avril et le thème de l'édition 2024 a souligné l'importance de chaque bénévole et de chaque contribution faite à cette époque où les communautés ont plus que jamais besoin de soutien.



des élus qui ont encouragé, tour à tour, l'implication et le bon travail des bénévoles.

La soirée a été ponctuée par un repas de style buffet, l'animation, la musique ainsi qu'un tirage de prix de présence et plusieurs surprises au menu.

Bénévolat, c'est brillant!

Nadia M. Kapinga, coordonnatrice

Les bénévoles de Bordeaux-Cartierville ont pris part à ce rendez-vous festif, organisé par le CABBC en collaboration avec d'autres organismes

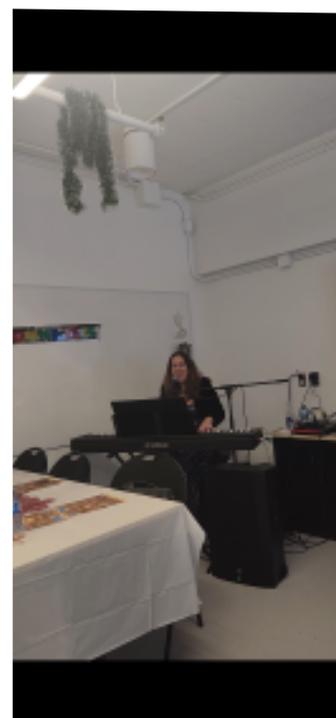
Vers une société pour tous les âges...

19 ANS AQDR-ASTL



SUPERBE CONCERT À L'AQDR AHUNTSIC-SAINT-LAURENT

Quel beau cadeau de Noël a été donné gratuitement aux membres de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent : un concert de Dominica Merola ! Ceux et celles qui n'étaient pas là ont manqué un événement remarquable : une chanteuse au très grand talent vocal tout en étant une compositrice inspirée et une pianiste habile, le tout avec simplicité et avec le sourire. Et ce qui a ajouté au plaisir des uns et des autres, un buffet était servi et M^{me} Merola a circulé parmi les personnes présentes. Quoi de mieux que cet après-midi du 8 décembre pour débiter les festivités de la période de Noël.



Merci à François Marquis, vice-président de l'AQDR /ASTL d'avoir suggéré d'inviter Mme Merola, à M. Jean-Paul Lahaie , président, d'avoir rendu cette activité possible, et aux organisatrices de l'événement , Nadia Kapinga, coordonnatrice et Malika Boucherrab , secrétaire-comptable. Espérons que l'AQDR/ASTL pourra se permettre de faire revivre un tel moment inoubliable à ses membres.

Hélène Robillard-Frayne, membre du CA de l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent, qualifiée pendant mes études collégiales, de «voix d'or du Collège Jésus-Marie de Sillery»; à Québec, qui envie beaucoup M^{me} Merola et lui souhaite tout le succès qu'elle mérite.



Hélène-Robillard-Frayne, membre du CA



ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE EN 2024

Le 8 avril 2024, un phénomène spectaculaire, magique et rarissime s'est produit dans le ciel du Canada, des États-Unis et du Mexique : **une éclipse solaire totale.**



Quand la Lune s'est placée devant le Soleil, parfaitement alignée entre la Terre et le Soleil, certaines régions de ces pays ont été brièvement plongées dans l'obscurité, au grand plaisir d'innombrables observateurs.

Plus de cent mille personnes, en lunettes de circonstance, ont pris d'assaut le parc Jean-Drapeau à Montréal, pour aller vivre merveilleusement ce moment historique, qui



s'est produit à 15h 26 minutes, pendant un peu plus d'une minute, dans des conditions météorologiques optimales.

D'après les prévisions astronomiques, la prochaine éclipse totale au Canada est prévue

le 22 août 2044. Elle passera au-dessus de Fort Nelson, de Dawson Creek et de Golden, en Colombie-Britannique, ainsi que de Grande Prairie, de Calgary, d'Edmonton, de Banff et de Lethbridge, en Alberta, avant de poursuivre sa trajectoire vers les États-Unis.

Le Soleil sera presque entièrement bloqué dans le reste de la Colombie-Britannique, avec une petite bande visible de Prince Rupert jusqu'à l'île de Vancouver.



Nadia M. Kapinga, coordonnatrice



LES DROITS DES GRANDS-PARENTS

Je suis un grand-père de quatre petits-enfants que j'aime beaucoup. Je me souviens que, quand j'étais député j'avais prononcé un discours à la Chambre des communes, en 1994, demandant l'établissement d'une journée consacrée aux grands-parents. Le projet de loi fut adopté. Depuis 1995, à chaque année, le Canada et le Québec commémorent cette fête durant le mois de septembre. En 2024, elle aura lieu le 8 septembre.

Les grands-parents ont le droit d'apprendre à connaître leurs petits-enfants, de partager des moments agréables et de développer des liens étroits avec eux.

Au Québec, les grands-parents ont des droits vis-à-vis de leurs petits-enfants, mais seuls les parents sont titulaires de l'autorité parentale. Il faut toujours prendre en considération l'intérêt de l'enfant. Les parents pourraient priver les grands-parents du droit de visite quand ceux-ci représentent un danger physique ou moral.

Le Code civil du Québec consacre, entre autres, le droit d'accès, de garde et d'hébergement. Le droit d'accès peut être exercé sous forme de conversation téléphonique, par visioconférence, par l'envoi de lettres ou tout simplement en personne.

Des modifications ont été apportées, en 2022, au Code civil du Québec, dans le cadre de la réforme du droit de la famille. Désormais, il n'est plus nécessaire pour les parents de justifier leur refus pour un motif grave. Le fardeau de la preuve est renversé.



Maintenant, c'est aux grands-parents de prouver qu'il n'existe pas un motif grave pour s'opposer à une relation des grands-parents avec leurs petits enfants. Beaucoup de grands-parents en sont un peu déçus.

Autre nouveauté de l'article 611 du Code civil du Québec: le tribunal doit dorénavant tenir compte de la volonté des enfants de 10 à 13 ans d'avoir des contacts avec leurs grands-parents.

AINÉS

De plus, à partir de 14 ans, le consentement est une condition essentielle à ces relations intergénérationnelles. Ainsi, l'adolescent de 14 ans et plus a un droit de veto. On ne peut pas l'obliger à voir ses grands-parents ni l'empêcher.

Il faut remarquer que, actuellement, les grands-parents ont moins de petits-enfants qu'avant. Ils ont donc tendance à s'impliquer davantage auprès d'eux. Ils sont une grande source d'affection et d'attention pour eux. Leur relation est axée surtout sur le jeu et le plaisir. Les grands-parents peuvent

également offrir une oreille attentive lors des moments de questionnement, d'inquiétude ou de découragement. Les grands-parents jouent un rôle très important auprès des petits-enfants. Il est donc primordial de maintenir et de développer ces liens familiaux.

Oswaldo Nuñez
Ex-président de l'AQDR - ASTL
Ex-député fédéral

40 ANS L'AUT'JOURNAL

BON ANNIVERSAIRE À L'AUT'JOURNAL!

Je tiens à saluer le 40^e anniversaire de L'Aut'journal, un journal populaire et indépendant qui accorde beaucoup de place aux luttes syndicales et politiques québécoises.

Je profite de cette occasion pour souligner le travail exceptionnel du directeur de ce journal engagé, notre camarade Pierre Dubuc. Merci de publier certains de mes contributions au sujet de la solidarité internationale.

Oswaldo Nuñez
Ex-député fédéral



ACTIVITÉS



Vers une société pour tous les âges...

ACTIVITÉS



CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRINTEMPS-AUTOMNE

PROJET «PROTÉGEONS LES FINANCES DE NOS AÎNÉS/PNHA»

DES SERVICES GRATUITS POUR LES AÎNÉ.E.S

- Ateliers et cafés-rencontres sur vos finances personnelles
- Conférences sur les prestations et services gouvernementaux
- Soutien informatique

Restez à l'affût des autres activités à venir pour ne rien rater

Pour tout contact : 514 332 8222, aqdr.astl@gmail.com

site web: <https://aqdr-astl.org/>

Financé par le gouvernement du
Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



À VOUS LA PLUME ET LA PAROLE!

Si vous avez des sujets à nous partager, n'hésitez pas à rédiger un article pour être publié dans votre revue.

Pour toute demande de la revue en papier, veuillez communiquer avec nous en nous laissant votre nom et votre adresse au complet.

Contact: 514 332 8222 ou aqdr.astl@gmail.com

Ensemble, construisons une société plus inclusive!



AQRD

Ahuntsic Saint-Laurent

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



Jean-Paul Lahaie
Président



François Marquis
Vice-président



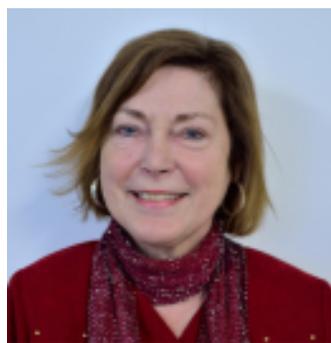
Robert Dumont
Secrétaire



André Gravel
Trésorier



Zaida Nuñez
Administratrice



Hélène Robillard-Frayne
Administratrice



Céline Ménard
Administratrice



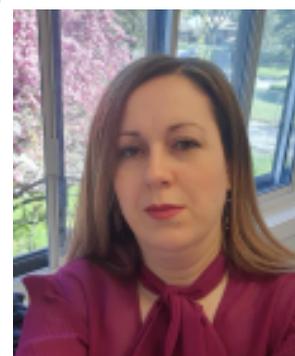
Amy Nalbandian
Administratrice



Jeannine Roy-Nuckle
Administratrice



Nadia M. Kapinga
Coordonnatrice



Malika Boucherrab
Secrétaire-comptable

12225, rue Grenet, bureau 3512
Montréal, Québec, H4J 2N7
tél. : (514) 332-8222
aqdr.astl@gmail.com

Vers une société pour tous les âges...